

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
1 79 77

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 SEPTEMBRE 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET**

**OBJET : Action "espace d'accompagnement" : convention avec l'association régionale en économie sociale (ARES).**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La demande présentée dans ce rapport par l'association régionale en économie sociale (ARES) relève de la politique obligatoire d'insertion mise en œuvre par le Département et s'inscrit dans le programme départemental d'insertion (PDI) en vigueur.

Il s'agit du renouvellement d'une action d'accompagnement social concernant l'accueil et l'accompagnement de 40 bénéficiaires du RSA (BRSA) sur les territoires d'Aix-en-Provence et Gardanne.

L'action est fondée sur l'écoute et le soutien psychologique d'un public fragilisé et confronté à un cumul de difficultés diverses concernant la santé, la famille, l'isolement, le mal-logement, la recherche d'emploi.

Avec l'assistance d'un psychologue et en lien avec son référent social, le BRSA apprend à supporter ces contraintes et à dépasser les situations difficiles, puis à retrouver son envie et ses capacités à être avec les autres et, le cas échéant, à élaborer et mettre en place un parcours d'insertion socioprofessionnelle.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment :

*Bilan final de l'action sur la période du 01/10/2018 au 30/09/2019*

La spécificité de cette action est de pouvoir orienter une même personne vers plusieurs dispositifs dans le cadre de son parcours. 56 BRSA ont été accompagnés (64 % de femmes). 45 % du public n'avait jamais travaillé. Il est constaté :

- 47 démarches de soins pour traiter des problèmes de santé physiques et psychiques ;
- 10 orientations vers un dispositif social ;
- 10 orientations vers des accompagnements à caractère socioprofessionnel ;
- 8 insertions professionnelles (4 contrats à durée déterminée, 2 créations d'activité et 2 formations).

Par ailleurs, l'amélioration des situations familiales, parentales, sociales et de logement est notable pour un grand nombre des personnes accompagnées.

*Bilan intermédiaire de l'action du 01/10/2019 au 30/04/2020*

50 personnes ont été accompagnées (70 % de femmes). 38 % du public n'a jamais travaillé. On note :

- 1 orientation vers une prise en charge santé ;
- 6 orientations vers un dispositif social ;
- 3 orientations vers des accompagnements à caractère socioprofessionnel ;
- 4 insertions professionnelles (2 contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI), 1 création d'activité et 1 formation).

Les autres personnes sont toujours en accompagnement.

Les résultats de l'action étant satisfaisants, il est proposé de renouveler son soutien du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

Ce rapport concerne le financement de l'association ARES selon la proposition énoncée dans le tableau annexé, soit un montant de 68 000 €. Une hausse de 450 € est demandée pour compenser la revalorisation des indices de rémunération des personnels affectés à l'action.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL